

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 41 (1970)
Heft: 5

Rubrik: [Impressum]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

M. Robert Hainard, zoologue, peintre et écrivain à Genève, présenta une intéressante conférence sur le sujet suivant : « Réconciliation avec la nature ». Après de percutantes considérations sur la manière dont l'homme met en péril la nature, M. Hainard commenta quelques-uns de ses dessins d'animaux d'Europe.

Cette assemblée annuelle de l'ADIJ fut encore marquée par la nomination de trois membres d'honneur : MM. Ernest Loeffel, La Neuveville, président de la Commission agricole de l'ADIJ depuis 1944, Charles Zimmermann, Saignelégier, et Hans Bühler, Tramelan, membres du comité depuis quinze ans. L'assemblée prit congé de M. Arthur Oettinger, de Bâle, qui siégeait au comité depuis la fondation de notre association et qui sera remplacé par M. Sulzer, archiviste à Bâle. Point important de la séance administrative : l'augmentation des cotisations et de l'abonnement au bulletin dès 1971, pour compenser les déficits croissants enregistrés depuis 1968.

Apportant le salut du gouvernement, M. Simon Kohler, conseiller d'Etat et conseiller national, souleva en particulier le problème suivant : l'ADIJ sera-t-elle encore en mesure, ces prochaines années, d'assumer toutes les tâches qui lui incombent dans sa structure actuelle ? Ne doit-elle pas songer à se doter d'une administration permanente ? Le magistrat jurassien se déclara pour sa part fermement partisan d'une telle innovation, qui fera à nouveau l'objet d'une étude approfondie au sein des organes de l'ADIJ.

ORGANES DE L'ADIJ

Président : René Steiner, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81 ou 2 15 83
1^{er} vice-président : Willy Sunier, 2608 Courtelary, tél. (039) 4 92 06 ou 4 91 04
2^e vice-président : Henri-Louis Favre, 2732 Reconvilier, tél. (032) 91 24 73
Secrétaire : H. Boillat, 2732 Reconvilier/Loveresse, tél. (032) 91 23 20/91 29 79
Caissier : René Domont, 2905 Courtedoux, tél. (066) 6 23 72 ou 6 17 62
Rédaction du bulletin : Jean Schnetz, 2800 Delémont, tél. (066) 2 17 51
Administration du bulletin : pl. de la Gare 25, 2800 Delémont, tél. (066) 2 25 81
Comptes de chèques postaux : Caisse générale : 25-20 86
Bulletin : 25-102 13
Abonnement annuel : Fr. 10.— ; le numéro : Fr. 1.20